

Extrait de mon livre électronique : **KANT : Idée d'une Histoire Universelle au point de vue cosmopolitique. Texte et Analyse.** (éd. S. Martini, 2015)

**Texte de la Proposition 1 :**

**Première Proposition**

*Toutes les dispositions naturelles d'une créature sont destinées à se développer un jour complètement et conformément à une fin.*

Chez tous les animaux, l'observation externe aussi bien que l'observation interne ou la dissection confirme cela. Un organe qui n'a pas d'usage, un agencement qui n'atteint pas sa fin, sont une contradiction dans la théorie téléologique de la nature. Car si nous faisons abstraction de ce principe, nous n'avons plus une nature conforme à des lois, mais un jeu de la nature dépourvu de fin, et le hasard désolant remplace le fil conducteur de la raison.

(...)

**Analyse de la Proposition 1 :**

**1. Énoncé de la Première Proposition.**

La première proposition énonce une double vérité universelle :

1) *elle porte sur toute «créature», sans exception* ; autrement dit, sur tout être vivant (plantes, animaux et hommes). Le terme «créature» renvoie au fait que ces êtres sont créés par la nature et introduit l'idée de finalité, qui sera développée, dans la démonstration de cette proposition.

2) *elle porte sur toutes les dispositions naturelles d'une créature, sans exception.* Ces dispositions comprennent les fonctions organiques (pour les plantes, les animaux et les hommes), ainsi que la raison (pour l'homme seulement). Là encore, le terme «disposition» renvoie à une faculté qui est donnée, dans le but de remplir une fonction, mais seulement après un certain temps de maturation.

Quelles sont précisément ces «dispositions naturelles» ? Il s'agit des fonctions propres à chaque organe. Le terme «organe» vient du grec *organon* qui signifie à la fois «outil» et «organe». De même qu'un outil, un organe remplit une ou plusieurs fonctions, comme la nutrition, la respiration, la reproduction ou la locomotion.

Kant adopte ici une perspective originale, car il ne s'intéresse pas aux organes, en tant que parties, agencées les unes par rapport aux autres, dans le corps ; mais il s'intéresse à leur devenir dans le temps. Le développement des dispositions naturelles se caractérise par trois propriétés :

- *elles doivent se développer complètement « un jour ».* Quand précisément ? Par définition, on appelle «adulte», un organisme, chez lequel tous les organes sont parvenus à leur complet développement. Ils ont la capacité de remplir les fonctions auxquelles ils sont destinés. Le terme latin « adulte » (« qui a grandi ») est le participe passé du verbe *adolescere* qui signifie « grandir », « se développer », « croître ». Si le terme « un jour » est parfaitement déterminé pour les facultés organiques des animaux et des hommes, nous verrons que ce terme reste indéterminé, au sujet du développement complet de la raison humaine.

- *elles doivent se développer « complètement »* : il s'agit de la condition nécessaire, pour qu'un organe puisse remplir sa fonction. Dans le cas contraire, l'organe ne peut pas la remplir ou il ne la remplit pas parfaitement. Toutefois, cette notion de perfection de la fonction reste relative à l'espèce à laquelle appartient l'être vivant. Par exemple, les ailes de l'aigle remplissent mieux leur fonction (voler) que les ailes de la poule. Le degré de développement d'un organe dépend donc de l'utilité qu'en a l'organisme. On peut même constater, chez certaines espèces, que des organes ont régressé, en s'atrophiant. Cependant, un tel point de vue demande de se placer dans une théorie évolutionniste (comme la théorie de Lamarck ou de Darwin).

- *elles doivent se développer « conformément à une fin ».* C'est la fin ou fonction, à laquelle il est destiné, qui régit le développement de l'organe. Cette conception finaliste s'oppose à la conception

mécaniste, selon laquelle c'est l'organe qui crée la fonction. Nous expliquerons l'opposition entre ces deux points de vue, au début de la *Proposition 3*.

## 2. Démonstration et explication de l'énoncé.

La validité de la *Proposition 1* est établie à la fois par l'observation et par un principe méthodologique. Il nous faudra examiner le rôle respectif de chacune de ces deux méthodes l'un par rapport à l'autre.

L'observation externe d'un animal montre que son corps est composé de différentes parties et quelles lui permettent d'effectuer différentes actions : par exemple, l'animal utilise ses pattes pour se déplacer ou ses dents pour mâcher. Sur une certaine durée, l'observation nous révèle également la croissance de l'animal (jusqu'à sa forme et sa taille adulte), ainsi que le développement de certains organes.

De même, l'observation interne et la dissection montrent que le corps de l'animal est composé d'un ensemble d'organes internes, reliés les uns avec les autres. Dès le XVIII<sup>e</sup> siècle, des observations et expériences sont effectuées pour connaître le fonctionnement et le rôle des organes, comme les expériences de Spallanzani sur la digestion.

C'est par induction - ou raisonnement par généralisation - que l'on établit que tout organe a un usage. En pratique, ce raisonnement peut être confirmé par l'observation, si l'on dénombre tous les organes d'un être vivant et que l'on détermine sa ou ses fonction(s). Toutefois, il est impossible de s'assurer, par la seule observation, que cette affirmation est valable pour tous les êtres vivants. En effet, le nombre d'espèces se chiffre à plusieurs millions et toutes n'ont pas été découvertes.

C'est pourquoi cette affirmation doit reposer sur un principe. Un principe est, par définition, une vérité indémontrable, sur laquelle repose une théorie scientifique ou philosophique. Or, toute la réflexion que mène Kant, dans cet ouvrage, repose sur « une théorie téléologique » de la nature, dont l'énoncé de la *Proposition 1* est le principe. Par conséquent, il y a un cercle dans la réflexion, car le principe est confirmé par une théorie laquelle repose, à son tour, sur ce principe.

Pour sortir de ce cercle, Kant a recours à un raisonnement par l'absurde : rejeter le principe et la théorie téléologique revient à s'interdire de comprendre la nature. C'est le revers dans lequel tombe la théorie mécaniste, lorsqu'elle considère un organisme ou la fonction de chaque organe comme la résultante de causes, qui ont produit des effets, par hasard, c'est-à-dire sans suivre une finalité. Le « hasard » - autrement dit, la combinaison d'un grand nombre de causes mécaniques - est qualifié de « désolant ». En effet, il rend impossible, pour celui qui cherche à comprendre la formation d'un organisme, la découverte d'un ordre, d'une explication.

Cette finalité interne de l'organisme est longuement analysée, dans un autre livre de Kant : la *Critique de la Faculté de Juger*. Cependant, dans ce livre, Kant pose l'idée de finalité, comme une simple hypothèse méthodologique, qui nous permet de comprendre le fonctionnement des organismes vivants. Par contre, dans *l'Idée d'une Histoire Universelle*, il entend montrer que la finalité de la nature, concernant la raison, existe bel et bien.

*Fin de l'extrait*